

HAMMER MARLYSE

21 rue de Gries
67500 WEITBRUCH

Tél : 0617077115
0388721848

Weitbruch, le 01 septembre 2017

MAIRIE DE GRIES
Monsieur le Maire
56 rue principale

67240 GRIES

Monsieur le Maire,

En ma qualité de représentante de l'indivision **MECHLING**, je porte à votre connaissance la requête suivante :

L'indivision **MECHLING** est propriétaire des parcelles cadastrées **IM SIEDEL** section n°18 parcelles 125 ,126 , 127, 128, 129 et 130.

Ces parcelles sont classées à ce jour en zone A (agricole) à l'exception d' une surface de 5 ares à prélever sur les parcelles 127 et 128 pour laquelle une autorisation écrite nous a été octroyée.

L'indivision est composée de 3 co-indivisaires (mes deux sœurs et moi).

Pour préserver l' unité de la famille, il serait souhaitable que deux autres parcelles à prélever sur les parcelles précitées d' une surface équivalente à 5 ares soient également classées en zone à urbaniser de manière à permettre à chaque sœur de pouvoir disposer lors du partage de l' indivision d'un terrain constructible d' une surface équivalente.

Il est précisé que l'accès à ces parcelles pourrait se faire par un chemin privé pour éviter tous frais supplémentaires à la collectivité.

Ce projet pourrait s' intégrer dans l' urbanisme sans dénaturer l' ensemble immobilier existant.

Je suis donc persuadée que vous réserverez une suite favorable à ma demande et vous en remercie par avance.

Je me tiens à votre entière disposition pour tout autre renseignement qui pourrait vous être utile pour votre décision.

Veillez agréer, Monsieur le Maire mes salutations respectueuses.

MARLYSE HAMMER



MOOSER JEANNINE

WEHRLING LILIANE.





Madame Marlyse HAMMER

21, rue de Gries

67 500 WEITBRUCH

Gries, le 19 décembre 2018

Objet : Révision du POS en PLU – Enquête Publique

Madame,

En date du 1^{er} septembre 2017, vous nous avez transmis une modification de zonage de plusieurs parcelles cadastrées IM SIEDEL section n°18 à GRIES. Nous vous informons par la présente qu'une enquête publique relative à la révision du POS en PLU de la commune de Gries, se tiendra à partir du 9 janvier prochain, avec des permanences du Commissaire – Enquêteur qui se dérouleront à la mairie aux jours et heures suivants :

- **Mercredi 9 janvier de 8h00 à 12h00**
- **Mercredi 16 janvier de 18h00 à 21h00**
- **Lundi 21 janvier de 14h00 à 18h00**
- **Samedi 2 février de 9h00 à 13h00**
- **Mercredi 6 février de 14h00 à 18h00**

Si vous souhaitez maintenir votre observation et proposition, nous vous invitons à reformuler votre demande actualisée sur le registre d'enquête côté et paraphé par le Commissaire – Enquêteur, afin qu'elle puisse être prise en compte au niveau de la procédure.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de recevoir, Madame, l'assurance de nos salutations distinguées.



Le Maire
Eric HOFFSTETTER